



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 08 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Olivier Véran annonce retenir les premières mesures du plan de mobilisation nationale contre l'isolement proposé par Jérôme Guedj

Par lettre de mission du 24 mars 2020, Olivier Véran a confié à Jérôme Guedj, ancien Président du conseil départemental de l'Essonne et ancien parlementaire, **la mission “d’identifier les leviers qui sont aujourd’hui à la main des pouvoirs publics, des acteurs de terrain et de la société civile pour combattre l’isolement des personnes fragiles – c’est-à-dire, nos aînés et les personnes en situation de handicap - pour le temps de crise mais aussi pour la période qui suivra”**. Il lui demandait également “de proposer et de coordonner un dispositif opérationnel de mobilisation”.

Conscient que les mesures de protection décidées pour endiguer la propagation du Covid-19, frappent durement les personnes isolées âgées ou fragiles, Olivier Véran a souhaité s'appuyer sur les très nombreuses actions de solidarité engagées par les Français, aussi bien à titre individuel qu'associatif, professionnel, en tant qu'entreprises ou collectivités locales, qui sont en première ligne pour accompagner ces situations. Cette préoccupation est partagée avec Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées qui a engagé et soutenu de nombreuses initiatives pour accompagner les personnes en situation de handicap dans ce moment délicat du confinement.

La mission pilotée par Jérôme Guedj, composée d'une équipe opérationnelle de trente experts et acteurs de terrain, a remis le 6 avril au ministre des Solidarités et de la Santé un rapport comprenant quarante-deux propositions et une première série de recommandations opérationnelles.

Olivier Véran a salué la qualité de la première contribution de la mission. Il a décidé de valider immédiatement cinq recommandations ou orientations permettant de mettre en œuvre un véritable **plan de mobilisation nationale contre l'isolement** :

- 1. Le renforcement, d'ici la fin de cette semaine, du numéro vert national d'écoute de la Croix Rouge avec une attention spécifique pour les personnes âgées, fragiles et isolées** : en partenariat avec la Croix-Rouge Française que le ministre remercie pour sa réactivité, et avec l'appui d'entreprises et mutuelles qui mobiliseront à titre gracieux des écoutants, la plateforme assurera un soutien psychologique et d'orientation pour personnes âgées et fragiles et isolées.
- 2. Le rappel d'un message et d'une responsabilité forte : téléphonez, téléphonez, téléphonez**

Le rapport l'écrit : il y a les gestes barrière pour endiguer la propagation du virus, il faut aussi appliquer les gestes solidaires pour démultiplier les gestes de solidarité. Les gestes

les plus simples (téléphoner, prendre des nouvelles, proposer de l'aide à ses voisins) sont devenus monnaie courante et nos concitoyens font preuve d'une attention à l'autre exemplaire. *De manière encore plus systématique, le rapport souligne la nécessité pour les personnes particulièrement fragiles et isolées d'être régulièrement appelées au téléphone*, notamment par les services des communes et des départements en leur donnant des moyens :

- des moyens juridiques en permettant des partages de fichiers (par exemple les communes n'ont pas connaissance des bénéficiaires de l'APA et de la PCH qui vivent sur leur territoire). Après consultation de l'Assemblée des départements de France, le ministre des solidarités et de la santé, en lien avec la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, prendra des dispositions pour faciliter le partage d'informations et la coordination entre collectivités locales;
- des moyens humains avec un autre message : engagez-vous dans la vie associative et le bénévolat. A l'initiative de Gabriel Attal, secrétaire d'Etat à la jeunesse, 30.000 jeunes en service civique sont mis à la disposition des mairies et acteurs locaux pour des missions directement liées au maintien du lien social. 230.000 personnes se sont inscrites sur la plateforme jeuxaider.gouv.fr ;
- des moyens humains encore par la mobilisation des voisins avec le kit « Voisins solidaires », mais aussi des facteurs, des gardiens d'immeuble, pour signaler et soutenir les personnes fragiles isolées.

3. *La mise à disposition d'outils très concrets pour faciliter la mobilisation des maires et des conseils départementaux, en première ligne pour maintenir le lien social dans cette crise*

La mission en lien avec les associations d'élus a élaboré des outils très concrets pour faciliter leur mobilisation, en s'appuyant, à partir des bonnes pratiques engagées par les communes et les départements, sur :

- un plan d'action territorial partant des dix besoins du quotidien des personnes âgées et la mise en place d'une cellule de coopération locale contre l'isolement doit pouvoir s'implanter au plus vite dans chaque territoire, au plus près des réponses à apporter ;
- une grille d'évaluation téléphonique de la fragilité

4. *L'identification des ressources permises par les nouvelles technologies et les acteurs de la Silver économie pour soutenir les aidants et professionnels du soin et de l'accompagnement, à domicile et en établissement.*

Dans les EHPAD et les établissements spécialisés accompagnant des personnes handicapées, comme pour les acteurs du domicile, le maintien du lien social est rendu extrêmement compliqué par les mesures de protection sanitaire qui sont et demeurent nécessaires. Des solutions existent, la mission les identifie et recense également dans un annuaire toutes les ressources offertes par les nouvelles technologies et les acteurs de la silver économie.

5. *La diffusion des bonnes pratiques et des initiatives locales qui luttent contre l'isolement, grâce à une plateforme hébergée par le site du ministère des solidarités et de la santé.* Cette plateforme partagera et capitalisera les bonnes pratiques et les initiatives locales en matière de lutte contre l'isolement, permettant à chacun de s'en

saisir et de s'engager à titre individuel ou collectif. Elle participe du même objectif que la plateforme solidaires-handicaps.

La mission confiée à Jérôme Guedj se poursuivra pour décliner les mesures retenues, entraîner la société, diffuser les bonnes pratiques, positiver, auprès du grand public, cette démarche de lutte contre l'isolement partant des acteurs associatifs, des collectivités locales et de l'Etat. Elle s'articulera aussi avec les chantiers importants lancés par Sophie Cluzel à destination des personnes en situation de handicap, pour notamment mieux et plus rapidement prendre en charge les personnes et les familles isolées.

Contact presse
Cabinet Olivier Véran
sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

14 avenue Duquesne
75007 PARIS